

**POSITIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES ET OUTILS DE RECHERCHE EN
MANAGEMENT STRATÉGIQUE**

Ababacar Mbengue
Professeur des Universités
Université de Reims
57, rue Pierre Taittinger
59096 REIMS Cedex
tél : 03 26 05 38 01
fax : 03 26 05 38 69
e-mail : mbengue@sec2.wharton.upenn.edu

Isabelle Vandangeon - Derumez
EURISTIK upres-a cnrs 5055
Centre de recherche de l'IAE de l'Université Jean Moulin, Lyon 3
15, quai Claude Bernard
BP 0638
69239 Lyon Cedex 02
tel : 04 72 72 21 58
Fax : 04 72 72 45 50
e-mail : isabelle.vandangeon@univ-lyon3.fr

Mots clés : outils qualitatifs, outils quantitatifs, épistémologie, neutralité des outils.

POSITIONS ÉPISTÉMOLOGIQUES ET OUTILS DE RECHERCHE EN MANAGEMENT STRATÉGIQUE

L'examen de la littérature récente en management stratégique conduit à constater qu'une importance de plus en plus grande est accordée aux considérations épistémologiques. De plus en plus souvent, les auteurs précisent et explicitent la position épistémologique de leur recherche. Dans le même temps, des numéros spéciaux de revues et des colloques académiques sont entièrement consacrés au thème particulier de l'épistémologie des sciences de gestion.

Paradoxalement, ce regain d'intérêt pour l'épistémologie s'accompagne parfois de préjugés tenaces. Par exemple, l'idée est largement répandue selon laquelle l'usage des outils de recherche "quantitatifs" est réservé aux recherches "positivistes" et que, inversement, les outils "qualitatifs" sont ceux qu'il convient d'utiliser dans les recherches "constructivistes" ou "interprétatives". Or, des outils quantitatifs peuvent fort bien être mobilisés dans des recherches constructivistes ou interprétatives, au sein de démarches inductives où la réalité est subjective voire construite. De même, de nombreux outils qualitatifs sont utilisables dans le cadre de recherches positivistes.

Cet article fait référence aux "outils" et non aux "méthodes" de la recherche. Il s'appuie sur la distinction entre les différents niveaux d'analyse et de réflexion en sciences humaines proposée par Delruelles-Vosswinkel (1980). Selon cet auteur, les méthodes constituent l'itinéraire de la recherche, et englobent à la fois les étapes de choix, de production, de recueil, de traitement, d'analyse (ou interprétation) des données, etc. Les outils, quant à eux, interviennent sur une ou plusieurs des étapes précitées. Ils constituent les modes d'investigation et les procédés d'analyse. Une même méthode de recherche peut ainsi utiliser de multiples outils.

L'objet de cet article est d'essayer de clarifier la notion de position épistémologique et d'examiner son lien avec les outils de recherche disponibles. Le texte est structuré en deux sections. La première met en évidence le fait que la position épistémologique d'une recherche peut s'analyser en une série de positions élémentaires sur des continuums élémentaires. La deuxième section de l'article montre que les outils sont neutres par rapport à la position épistémologique de la recherche.

Première section : Espace des positions épistémologiques

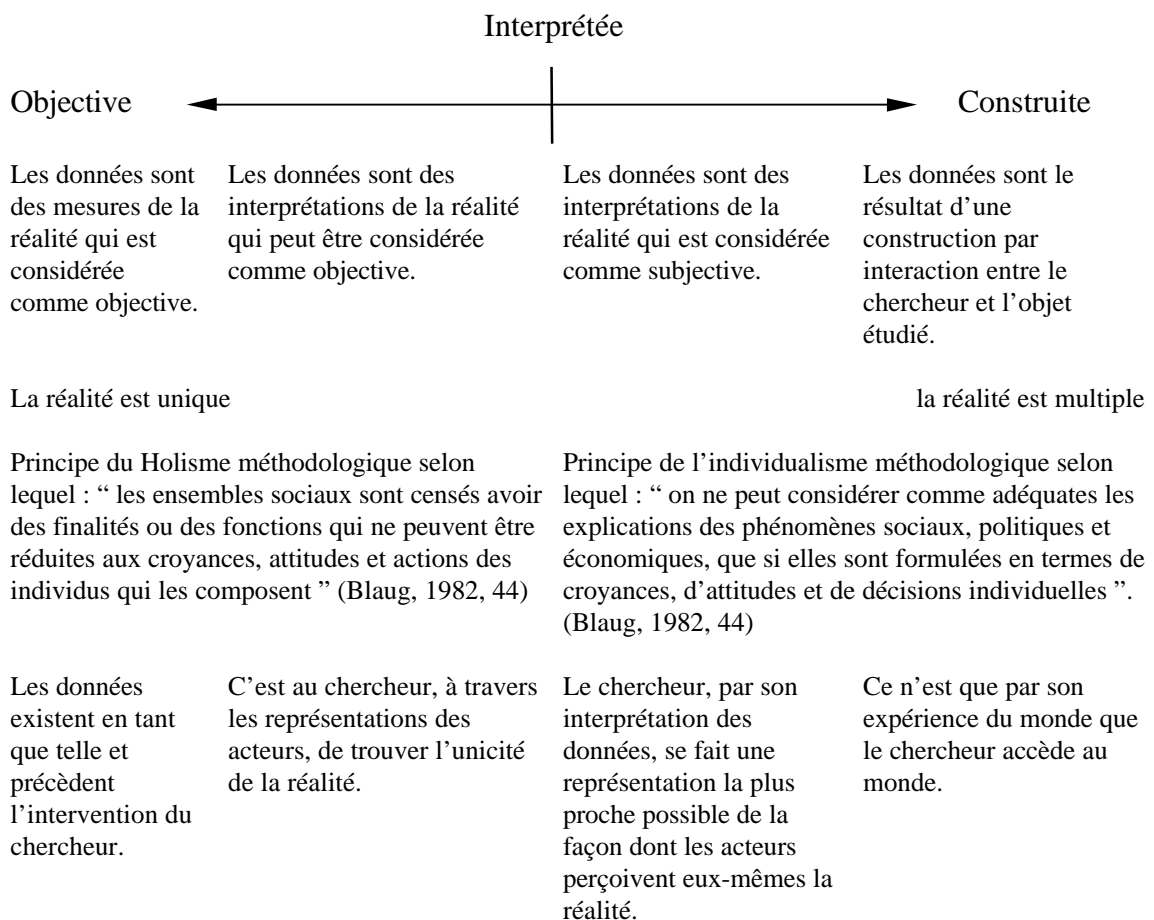
Qu'il soit sur le point de s'engager dans une recherche nouvelle ou qu'il soit en situation d'examiner une recherche déjà effectuée, le chercheur est amené à s'interroger sur un certain nombre de points pouvant porter aussi bien sur les données elles-mêmes que sur la valeur scientifique des résultats attendus ou obtenus. Un tel constat peut suffire à justifier la pertinence et l'importance de l'explicitation du positionnement épistémologique des travaux de recherche.

Le postulat de cet article est que toute recherche reflète une position épistémologique, que cette dernière soit affichée et revendiquée ou non par son auteur. Il est analogue à

celui parfois posé au sujet de l'existence de « stratégies » au sein des entreprises. Partant donc du postulat de l'existence, *de facto*, des positions épistémologiques, cet article propose de les caractériser suivant quatre dimensions qui sont, en quelque sorte, autant d'axes dans un espace géométrique. Ces quatre axes sont : 1) le statut accordé aux données ; 2) le mode de collecte des données ; 3) la relation entre la théorie et les observations empiriques et 4) les critères de scientificité de la recherche (valeur scientifique des résultats attendus). Les axes sont ensuite détaillés dans une série de continuums élémentaires qui précisent les positions extrêmes ainsi que, le cas échéant, des positions intermédiaires.

1 - Le statut accordé aux données :

Selon Denzin et Lincoln (1994), les choix pratiques concernant le déroulement de la recherche dépendent de la question de recherche qui, elle-même, est fortement liée au contexte dans lequel se déroule cette recherche : à savoir, quelles données sont disponibles et quel type d'étude le chercheur peut réaliser dans ce contexte ? Pour répondre à ces questions il convient de s'interroger sur le statut même des données. Ce dernier est déterminé par la vision de la réalité. Celle-ci peut être considérée comme ayant une essence propre donc comme objective et déterminée par des lois naturelles, ou au contraire comme un construit résultant de l'expérience d'acteurs sociaux.



<p>Les phénomènes sociaux existent objectivement (Comte, cité par Le Moigne, 1990b).</p>	<p>La réalité se définit comme “ une qualité appartenant à des phénomènes que nous connaissons comme ayant une existence indépendante de notre propre volonté ”, toutefois il existe une construction sociale de cette réalité, qui s’exprime par la totalité subjective des significations de l’action. “ L’activité humaine produit un monde de choses ”. (Berger et Luckman, 1996, 7, 30).</p>	<p>Les phénomènes sociaux sont interprétés différemment par chacun des acteurs, y compris par le chercheur lui même (Lincoln et Guba, 1985).</p>	<p>Les individus créent le monde qui les entoure par leurs actions guidées par leurs finalités (Le Moigne, 1990b).</p>
--	---	--	--

La nature objective des données renvoie à l’idée d’un déterminisme sous-jacent. Ainsi, la réalité, disposant d’une essence propre, est connaissable par des lois immuables qui régissent son comportement. A l’opposé, si la réalité est construite, elle n’existe que par les interventions, les actions des individus.

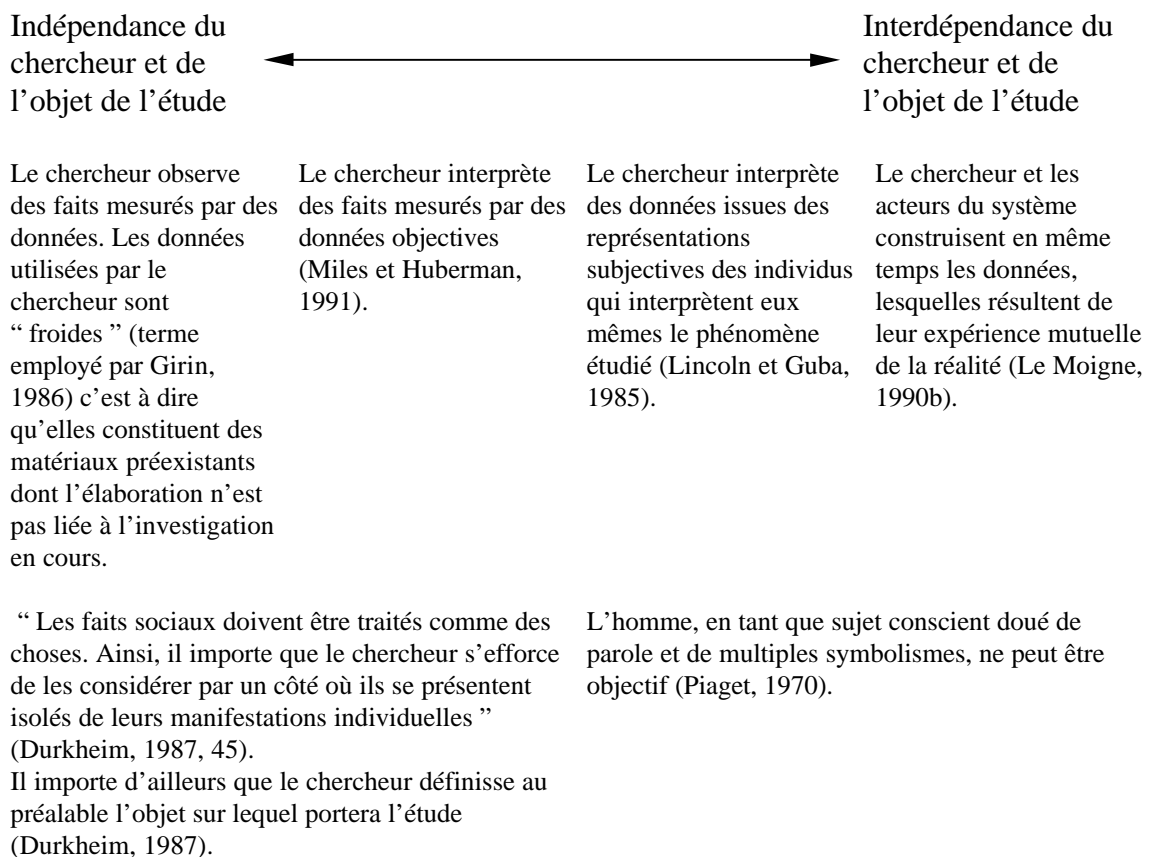
Déterminisme ←—————→ Volontarisme

<p>La réalité est déterminée par des lois naturelles, des mécanismes immuables, dans le temps et dans l’espace (Hannan et Freeman, 1977). Le passé permet d’expliquer le présent qui lui-même permet de prédire l’avenir. “ Dans les mêmes conditions, les mêmes causes entraîneront systématiquement les mêmes effets ” (Avenier, 1989, 203).</p>	<p>Il existe des phénomènes quasi-naturels qui sont à l’intersection entre l’intentionnalité et les lois naturelles (McKelvey, 1997) “ Des acteurs à part entière qui, à l’intérieur des contraintes souvent très lourdes que leur impose “ le système ”, disposent d’une marge de liberté qu’ils utilisent de façon stratégique dans leurs interactions avec les autres ” (Crozier et Friedberg, 1977, 29-30).</p>	<p>La réalité n’est qu’une construction sociale et n’existe qu’à travers l’expérience et les actions humaines (Le Moigne, 1990b). “ Le sujet ne connaît les objets qu’à travers ses propres activités, mais il n’apprend à se connaître lui-même qu’en agissant sur les objets ” (Piaget, 1970, 105). “ L’être humain - et l’être humain seulement - est responsable de sa pensée de sa connaissance et donc de ce qu’il fait ” (Von Glasersfeld, 1988, 20).</p>
<p>L’objet de la science est alors de découvrir ces lois (Koenig, 1993).</p>	<p>L’objet de la science est de découvrir et de comprendre les mécanismes par lesquels l’action “ organisée ” agit sur les phénomènes (Crozier et Friedberg, 1977).</p>	<p>La science organise le monde en s’organisant elle-même (Le Moigne, 1990b). L’objet de la recherche est alors d’étudier les opérations au moyen desquelles nous constituons notre expérience du monde (Von Glasersfeld, 1988).</p>

<p>Il existe des relations de causes à effets, qui permettent de décomposer la réalité en un ensemble de propositions reliées entre elles par des liens logiques : principe de la logique formelle (A. Comte, cité par Le Moigne, 1990b).</p>	<p>Bien que les phénomènes organisationnels soient déterminés par des lois de causes à effets, ils prennent forme dans un monde de confusion rendant imprévisibles les résultats des actions engagées : conséquences non anticipées des actions ordinaires (March, 1981).</p>	<p>L'interaction entre les éléments composant le système donne lieu à des relations circulaires qui traduisent l'impossibilité de déterminer si une action est la cause ou l'effet d'une autre action (Watzlawick, Weakland et Fisch, 1975).</p>
---	---	--

2 - Le mode de collecte des données :

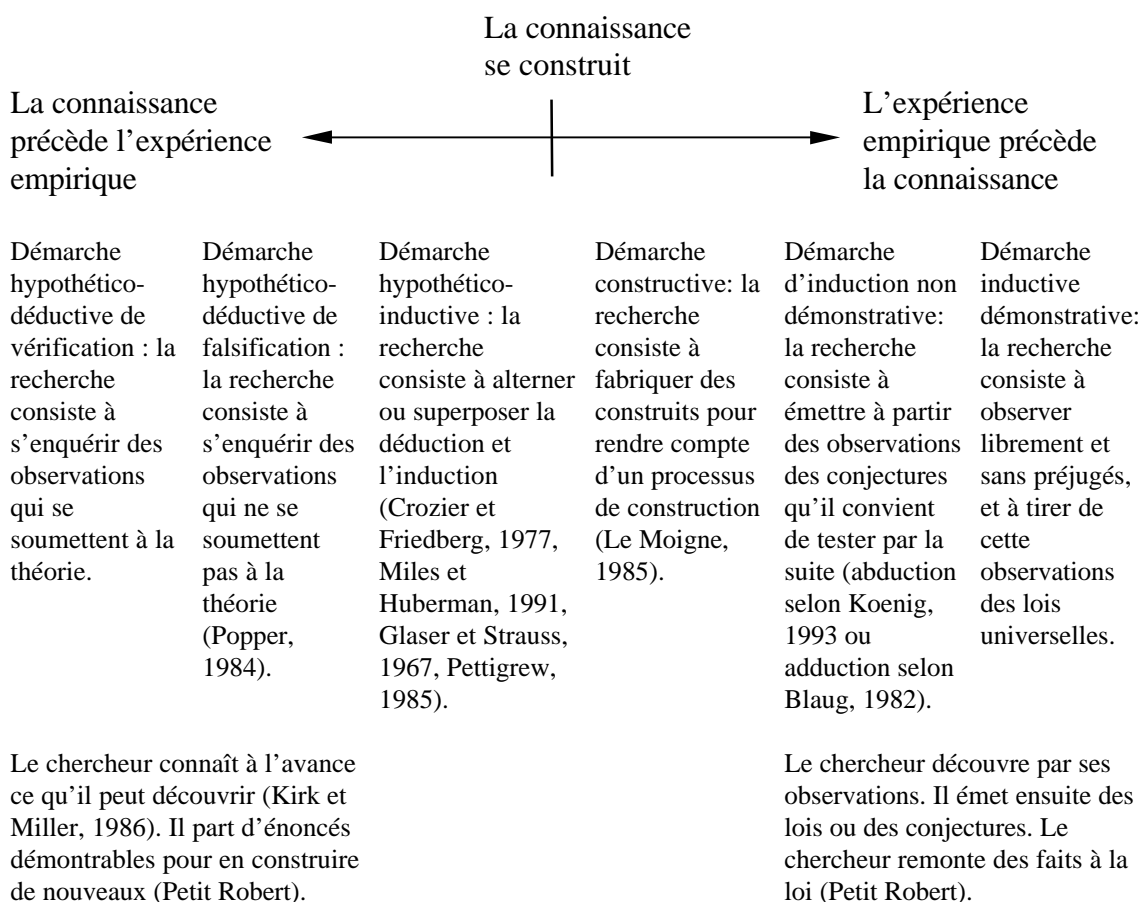
L'essence de la réalité, et donc le statut que le chercheur alloue aux données, influence directement le mode de collecte de ces dernières. Ainsi, lorsque la donnée est considérée comme objective, donc existant en dehors de toute interprétation humaine, il y a indépendance entre le chercheur et l'objet de l'étude. A l'inverse, lorsque la donnée résulte d'une construction sociale, il existe alors une forte interdépendance entre le chercheur et l'objet de l'étude.



L'instrument de collecte est objectif. Quels que soient le chercheur confronté au sujet de l'étude et le mode de collecte utilisé, les faits resteront objectifs.	L'instrument de collecte doit garantir l'objectivité des données. Ainsi, c'est en mettant en œuvre des stratégies de collecte adéquates que le chercheur peut garantir l'objectivité des faits étudiés (Miles et Huberman, 1991).	L'instrument de collecte est subjectif. C'est au chercheur de s'assurer, au cours de la collecte des données, que son interprétation coïncide avec celle des individus qui expérimentent eux-mêmes l'objet de l'étude (Lincoln et Guba, 1985).	L'instrument de collecte est constitué des représentations du chercheur en interaction avec celles des acteurs. Le chercheur est donc à l'intérieur de l'objet de l'étude (Von Glasersfeld, 1988).
---	---	--	--

3 - La relation entre la théorie et les observations empiriques :

Au cours de toute recherche, la démarche suivie par le chercheur pose la question fondamentale de la relation entre la théorie et les observations empiriques : la connaissance produite est-elle le fruit des observations empiriques ou au contraire la connaissance théorique précède-t-elle les observations empiriques (qui servent alors de vérification à la connaissance initiale) ? Entre les deux, la connaissance se construit par interaction entre la théorie et les données empiriques.



<p>Il est possible d'observer la réalité dans sa globalité et donc de vérifier les hypothèses initiales à partir de tous les cas de figure possibles. Le chercheur se trouve rarement dans cette situation.</p>	<p>Ne pouvant appréhender la réalité dans sa globalité, le chercheur doit se contenter de trouver les éléments infirmant ses hypothèses. Le chercheur qui utilise comme base d'observation un échantillon et procède par inférence statistique se trouve souvent dans cette situation.</p>	<p>La connaissance s'exprime en termes de propositions (donc théoriques) mais également en termes pratiques. " Dans la vie de tous les jours nous acquérons des connaissances et les améliorons par une succession ininterrompue de conjectures et de réfutations, qui utilisent la méthode bien connue des essais et des erreurs. " (Blaug, 1982, 14).</p>	<p>L'intelligence organise le monde en s'organisant elle-même. " La connaissance devient alors l'actualisation des possibles mais aussi la création de nouveaux possibles " (Piaget cité par Le Moigne, 1990b, 106)</p>	<p>Il existe des " modes de raisonnement qui permettent de passer du chaos que constitue le monde réel à une essai de conjectures sur la relation effective que vérifie un ensemble de variables pertinentes par rapport au modèle étudié " (Blaug, 1982, 16)</p>	<p>Les observations issues de la réalité sont considérées comme vraies. Ainsi toute proposition résultant d'une analyse logique peut être considérée comme vraie. La réalité est alors appréhendable dans sa globalité, ce qui concrètement est rarement le cas.</p>
---	--	---	---	---	--

Le chercheur s'inscrit dans une démarche de test de modèle élaboré à partir de la théorie.

Le chercheur s'inscrit dans une démarche d'inférence de découvertes de régularités à partir d'observations empiriques.

" Les observations et les expériences sont faites pour tester ou pour faire la lumière sur une théorie, et seules les observations qui s'y rapportent sont dignes d'être notées " (Chalmers, 1982, 67).

La connaissance ne peut être qu'issue de la réalité qui contient elle-même la vérité.

" Des théories précises, clairement formulées, sont une condition préalable pour que des énoncés d'observation soient précis. En ce sens, la théorie précède l'observation. " (Chalmers, 1982, 61).

La démarche de recherche est alors définie avant l'intervention du chercheur sur le terrain.

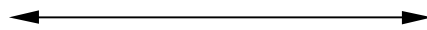
La démarche de recherche est émergente, même si le chercheur peut au départ formaliser les grandes lignes de son approche du terrain (Lincoln et Guba, 1985).

La démarche de recherche est définie avant l'intervention du chercheur sur le terrain.

4 - Les critères de scientificité de la recherche:

Selon Piaget (1970), les questionnements portant sur la validité de la recherche sont un des deux éléments permettant d'évaluer le progrès de la connaissance scientifique (l'autre élément étant le passage d'un niveau déterminé de la connaissance à un autre niveau). Ainsi le chercheur, par l'estimation de la validité de sa recherche, est en mesure d'évaluer les connaissances produites en termes d'amélioration ou de régression, de structure formelle des connaissances.

L'outil garantit la valeur de la connaissance et la généralisation des résultats



La valeur de la connaissance est construite par le processus de l'étude et dépend de son contexte de construction

La méthode, si elle est fiable et valide, garantit des résultats non biaisés :

- un instrument de mesure fiable produit les mêmes résultats quelle que soit la personne qui l'utilise et à n'importe quel moment ;
- un instrument de mesure valide donne toujours la bonne réponse (Kirk et Miller, 1986).

Les connaissances sont démontrées. Elles sont appréhendées en termes de vrai ou de faux (Blaug, 1982).

La démarche suivie par le chercheur doit lui permettre de garantir des résultats non biaisés (Yin, 1990, Miles et Huberman, 1991, Glaser et Strauss, 1967, Denzin et Lincoln, 1994). Les connaissances sont argumentées. C'est au chercheur de convaincre que son processus de recherche lui permet de construire des connaissances valides (Denzin et Lincoln, 1994). Ainsi, le chercheur doit être en mesure de retracer l' " histoire " de sa recherche, d'indiquer quelles décisions ont été prises tout au long de l'étude et de les justifier (Mucchielli, 1996).

La validité de la connaissance se mesure par la capacité du chercheur à exprimer en termes clairs les axiomes sur lesquels il fonde explicitement ses raisonnements et argumentations (Le Moigne, cité par Girod et Perret, 1997).

<p>critère de vérifiabilité : une proposition synthétique n'a de sens que si et seulement si elle est susceptible d'être vérifiée empiriquement (Blaug, 1982)</p> <p>critère de confirmabilité : degré de probabilité avec lequel les énoncés sont confirmés (généralisation)</p> <p>critère de réfutabilité : une théorie est réfutable lorsque certains résultats peuvent l'infirmier (Popper, 1984)</p>	<p>critère de validité du construit : la démarche de recherche est à même de répondre clairement aux questions de recherche</p> <p>critère de validité interne : les relations causales mises en évidence par le chercheur sont correctes (il n'existe pas d'autres explications)</p> <p>critère de validité externe : établir le domaine dans lequel les résultats d'une étude peuvent être généralisés</p> <p>critère de fiabilité : démontrer que la démarche de recherche peut être reproduite avec les mêmes résultats. (Yin, 1990)</p>	<p>critère de crédibilité : accroître la probabilité que des résultats crédibles vont être produits (démontrer la crédibilité des résultats en les faisant approuver par les sujets constructeurs des multiples réalités)</p> <p>critère de transférabilité : rechercher des similarités contextuelles dans lesquelles les résultats puissent être étendus</p> <p>critère de dépendance : vérifier la cohérence entre les données initiales d'une part, le produit de l'étude et la démarche d'autre part (audit du processus de recherche)</p> <p>critère de confirmabilité : les données sont-elles ou non confirmables ? ce qui est vérifié par la mise en œuvre de l'audit du processus de recherche. (Lincoln et Guba, 1985).</p>	<p>critère d'adéquation : une connaissance est valide dès lors qu'elle convient à une situation donnée ce qui oblige le chercheur à vérifier que les énoncés et les modèles permettent de résoudre un problème donné (Glaserfeld, 1988)</p> <p>critère d'enseignabilité : les connaissances ne sont pas démontrées elles sont argumentées et donc à la fois constructibles et reproductibles de façon à permettre leur intelligibilité pour son interlocuteur (Le Moigne, 1990b);</p>
---	--	--	---

Les résultats sont ici généralisables : ce qui est vrai à un moment donné et dans un lieu donné est aussi vrai à un autre moment et dans un autre lieu sous certaines conditions.
Principe de la généralisation statistique.

Les résultats doivent être reproductibles. Il importe alors de conduire d'autres études qui vont supporter les résultats actuels ou au contraire supporter une explication rivale.
Principe de la généralisation analytique (Yin, 1990).

La généralisation n'est pas l'objectif de l'étude. Toutefois, elle reste un principe plus ou moins fort pour accorder aux résultats une certaine véracité. Ainsi, le chercheur doit-il mettre en évidence les critères ou les situations dans lesquels ses résultats peuvent être étendus.

La connaissance se construit localement. Pas de généralisation des résultats, le modèle construit n'a pas pour fonction de générer des hypothèses à vérifier, mais de contribuer à l'intelligibilité (Piaget, 1986, cité par Le Moigne, 1990b).

Deuxième section: Neutralité des outils de recherche qualitatifs et quantitatifs.

L'objectif de cette partie est de montrer la neutralité des outils d'analyse qualitatifs et quantitatifs indépendamment de la position épistémologique de la recherche. Pour appuyer l'argumentation, il est montré que la distinction entre qualitatif et quantitatif

n'est pas pertinente pour expliquer le positionnement de la recherche selon les continuums présentés en première partie. Ainsi, pour la plupart des positionnements, il est possible d'utiliser de façon complémentaire des outils qualitatifs et quantitatifs. L'accent est par la suite mis sur les limites et les avantages des différents outils, qu'ils soient qualitatifs ou quantitatifs. L'argumentation est illustrée d'exemples de recherche conduites par différents auteurs.

1 - Le statut accordé aux données :

Une bonne façon d'étudier la relation entre le statut des données et les outils de recherche en management stratégique consiste à s'interroger sur la notion de « mesure ». Certains auteurs estiment qu'il est possible de mesurer des faits observés mais qu'aucune mesure n'est possible lorsque le phénomène étudié fait intervenir des hommes. Par exemple, pour Piaget (1970), la seule science de l'homme susceptible d'utiliser la mesure est la démographie. Dans ce cas, la mesure est fournie par le nombre d'individus présentant telle ou telle caractéristique alors qu'en psychologie, en sociologie ou en ethnographie la mesure serait difficilement réalisable compte tenu de l'absence d'unité générale et de la complexité des phénomènes étudiés.

Cette position se révèle excessive. Tout d'abord, l'essor de la psychométrie qui est devenue une discipline florissante invalide l'hypothèse d'impossibilité de la mesure dans des domaines comme la psychologie. Ensuite, des phénomènes issus des actions des individus ou des groupes sociaux peuvent également être mesurés. Par exemple, dans une étude sur les mondes sociaux des entreprises, Francfort, Osty, Sainsaulieu et Uhalde (1995) procèdent à la mesure de cinq grands ensembles de variables explicitant les formes de développement économique et social que l'on peut rencontrer dans les entreprises contemporaines en France. L'un d'entre eux concerne les enjeux d'acteurs et les relations de pouvoir qui y sont associées, comprenant le contexte, les caractéristiques des acteurs, les relations stratégiques développées. Ces trois dernières variables, considérées comme latentes (non directement observables), sont mesurées par d'autres variables qui, elles, sont directement observables. Par exemple, les relations stratégiques développées sont mesurées par la nature des relations stratégiques (en distinguant les alliances, la négociation et l'opposition) ainsi que par l'évolution des relations stratégiques de chaque acteur qui elle se mesure selon l'intensité du changement, l'ancienneté du changement et le type d'évolution des relations.

S'il est également possible de mesurer des phénomènes liés aux hommes, il n'en reste pas moins que l'unité de mesure choisie n'est pas systématiquement « objective » et peut dépendre de la « subjectivité » du chercheur susceptible de l'interpréter selon sa propre expérience et sa propre connaissance. Si l'on considère que la réalité est objective et unique, l'enjeu consiste à utiliser des mesures fiables et valides. Si, par contre, on considère que la réalité est subjective et multiple, le problème n'est plus alors de s'assurer de « l'objectivité » de la mesure mais de s'assurer qu'elle retrace bien les interprétations des différents acteurs impliqués dans le phénomène étudié et non pas la vision du chercheur. Si, enfin, on considère que les données sont le résultats d'une construction par interaction entre le chercheur et l'objet (ou le phénomène étudié), l'objectif n'est plus de déterminer une mesure du phénomène mais de construire un mode

opératoire, évolutif, qui permette de passer de la description d'un phénomène à son interprétation sous forme de construits en interaction. Le principe de construction réside dans ce cas au niveau de la reconnaissance, de la fabrication, de la suppression ou de la transformation d'objets (Morand, 1995). L'accent est alors mis sur le processus d'abstraction qui décrit le passage du niveau concret à un niveau abstrait, en tenant compte des éléments de l'objet observé et de leurs interconnexions.

En somme, il apparaît que le chercheur peut mesurer aussi bien des données objectives, subjectives que construites.

2 - Le mode de collecte des données :

La collecte des données pose le problème de l'indépendance du chercheur vis à vis de l'objet ou du phénomène étudié. Dans un cas, les données préexistent à l'intervention du chercheur qui ne fait que collecter des informations sur lesquelles il n'agit pas. Dans l'autre cas, les données sont construites par le chercheur et les acteurs au fur et à mesure du déroulement de l'étude.

Bien souvent, les questionnaires sont rattachés à des études où il existe une indépendance entre le chercheur et l'objet étudié (le questionnaire étant considéré comme un outil de mesure de la réalité). En effet, on confère à cet outil de collecte des vertus de mesurer objectivement des objets ou phénomènes du monde réel. Or, plusieurs éléments font qu'il est difficile d'affirmer qu'un questionnaire mesure une réalité indépendante à la fois du chercheur et du répondant (donc une réalité objective). Tout d'abord, le sujet même du questionnaire ne se limite pas systématiquement à un objet ou à phénomène objectif. De nombreuses études mobilisant cet outil portent sur des représentations, des attitudes mentales, des motivations, des opinions, etc. Ensuite, il est difficile d'envisager la neutralité du chercheur vis à vis de la donnée collectée. Pourtois et Desmet (1988) montrent par exemple que le simple fait d'interroger une personne sur une opinion peut susciter la création d'une opinion chez cette personne alors qu'au préalable elle n'en avait pas. De plus, lors de la formulation des questions, le chercheur fait intervenir (de façon volontaire ou involontaire) ses propres présupposés, son idéologie, son cadre de pensée, et peut ainsi induire les réponses. Enfin, les réponses apportées par les répondants peuvent introduire des biais au niveau de la mesure du phénomène. Par exemple, le répondant, par sa réponse, cherche à atteindre un but extérieur à l'étude. Il se fait alors sa propre représentation de l'objectif de l'enquête et formule ses réponses, non pas en fonction de ce qu'il pense réellement, mais en fonction de l'idée qu'il se fait de l'utilisation ultérieure de ses réponses. Ce faisant, il produit des "réponses instrumentales" (Pourtois et Desmet, 1988).

De tels éléments ne permettent pas d'affirmer que le questionnaire garantit l'absence d'interaction entre le chercheur et l'objet ou le phénomène étudié. Toutefois, pour parvenir à un certain niveau de neutralité (de mesure objective), le chercheur peut mettre en œuvre certaines tactiques telles que :

- éviter d'utiliser des termes trop chargés d'affectif ou de jugement qui peuvent modifier le contenu des réponses ;

- utiliser des échelles de mesure élaborées par d'autres chercheurs pour ne pas orienter les questions selon son opinion ;
- pré-tester son questionnaire afin de s'assurer que les questions posées n'induisent pas les réponses, etc.

En considérant le questionnaire non plus comme un instrument de mesure objectif mais comme un moyen de collecter un grand nombre d'information en un temps relativement limité, il est alors possible d'élargir son champ d'utilisation au sein des recherches. Il peut alors être introduit dans des démarches de recherches prônant l'interdépendance entre le chercheur et le phénomène étudié. C'est ainsi qu'un nombre croissant d'ethnologues et de chercheurs "qualitatifs" mobilisent une instrumentation pré-structurée (tels que les questionnaires ou les entretiens directifs) notamment lorsqu'ils étudient plus d'une institution ou communauté et qu'ils souhaitent établir des éléments de comparaison (Miles et Huberman, 1991). Par exemple, Barley (1990) analyse l'impact d'un changement technologique sur l'évolution de la structure sociale dans les hôpitaux. Pour ce faire il conduit une observation participante qu'il complète par un ensemble de questionnaires portant sur les conversations techniques et sociales entre radiologues et techniciens. Les résultats de ces questionnaires lui permettent alors de vérifier les observations qualitatives portant sur les relations entre radiologues et techniciens et d'établir un graphique représentant le réseau social de chaque département. Il détermine ainsi la structure globale qui émerge des divers rôles joués par les acteurs au cours de leurs relations.

L'observation neutre est également un outil de collecte largement mobilisé au sein de recherches prônant l'indépendance du chercheur par rapport à l'objet de l'étude. En effet, une telle méthode permet au chercheur de conserver une certaine distance avec l'objet. Toutefois, encore à ce niveau, se pose le problème de l'interprétation par le chercheur des phénomènes qu'il observe, voire de l'effet de sa présence sur le phénomène lui-même. En effet, pour garantir une telle neutralité il faudrait être en mesure de mettre en œuvre le principe de "tabula rasa", d'une observation purement objective et sans préjugés. Or, comme le met en évidence Chalmers (1987), chacun interprète selon sa propre personnalité, son expérience, sa logique de raisonnement les phénomènes qu'ils observe. Ainsi, deux chercheurs témoins de la même scène au même endroit voient la même chose mais l'interprètent différemment. Face à ce constat rien n'empêche alors le chercheur d'utiliser l'outil d'observation neutre dans une recherche où l'interdépendance chercheur – phénomène observé est reconnue. En effet, dans ce type de recherche le souci d'objectivité du chercheur ou d'interprétation des observations est alors moins important. Par exemple, dans son étude de type ethnographique au sein de différents hôpitaux, Barley (1990) montre qu'une observation participante soutenue peut parfois être ennuyeuse notamment lorsqu'elle concerne des phénomènes mécaniques et répétitifs. Il propose alors de créer des indicateurs qu'il renseigne sous forme de base de données en se comportant cette fois comme une caméra (il note le début et la fin, les événements, actions et interactions réalisées au cours d'un examen particulier) .

Les entretiens, quant à eux, sont souvent rattachés à des recherches où il est difficile de postuler la neutralité du chercheur par rapport à l'objet étudié, soit parce que le chercheur interprète lui-même les propos des personnes interrogées, soit parce que les personnes interrogées interprètent les phénomènes observés. Toutefois, il est possible

d'utiliser un tel outil de collecte, même lorsque la recherche impose une certaine distance entre le chercheur et l'objet de l'étude. Le principe est alors de mettre en oeuvre différentes "tactiques", selon les termes employés par Miles et Huberman (1991) et par Yin (1990) afin de garantir, soit une certaine objectivité au sein des propos recueillis, soit que les interprétations du chercheur sont relativement proches de celles des personnes interrogées. Ces tactiques peuvent être par exemple, de multiplier les interviews, ou encore de diversifier les répondants (position hiérarchique au sein de l'organisation, degré d'implication au niveau du phénomène étudié, etc.). La structuration de l'entretien (utilisation d'un guide plus ou moins bien formalisé) permet également de diriger le discours des personnes interrogées et de limiter les interprétations possibles. La validation des analyses par les répondants limite les biais dus aux interprétations du chercheur (Lincoln et Guba, 1985). La triangulation théorique (utilisation de théories concurrentes pour interpréter les données) peut être utilisée pour éclairer différemment les informations collectées et favoriser ainsi la crédibilité des interprétations (Pourtois et Desmet, 1988).

L'observation participante (étude naturaliste) met en relation directe le chercheur avec la société étudiée, dans laquelle il va vivre un certain temps. Cette relation est elle-même analysée et exploitée (le chercheur par exemple va noter ses perceptions, ses sentiments ses attentes). Elle est en général mobilisée dans des études où il existe une interrelation entre le chercheur et l'objet étudié. Toutefois, même dans ce cas, l'observation participant peut poser des problèmes. Tout d'abord, il existe des recherches ethnographiques où il n'est pas possible de mettre en oeuvre un tel outil de collecte des données (Muccielli, 1996). Il se peut en effet que le thème de la recherche rende impossible une telle observation pour des problèmes d'éthique par exemple (observation d'actes délictueux, etc.) ou encore que le chercheur lui-même ne puisse s'insérer dans le groupe ou la société (par exemple étude pourtant sur des enfants). Ensuite, l'observation participante pose le problème de la validité et de la fiabilité des interprétations dues à la subjectivité du chercheur lui-même. Pour limiter les effets d'un tel biais, Adler et Adler (1994) proposent par exemple de se reposer non plus sur un, mais sur une équipe d'observateurs (ce qui suppose bien sûr de former les observateurs aux techniques d'observations et de délimiter le champ de l'étude). Le chercheur peut également tester les propositions qui émergent au fur et à mesure de son étude (Adler et Adler, 1994). La transparence du chercheur est un élément essentiel pour garantir la fiabilité des informations recueillies (Pourtois et Desmet, 1988). Une telle transparence peut se réaliser au travers de la tenue systématique du cahier de bord de l'observation (dans lequel le chercheur note son état d'esprit au moment de l'observation). Enfin, pour limiter l'effet de la présence du chercheur sur le phénomène observé, l'observateur peut augmenter son temps de présence dans le site. Ces tactiques, visant à limiter les biais liés à la subjectivité du chercheur ainsi qu'à l'effet de sa présence, permettent d'étendre l'utilisation de l'observation participante à des designs de recherche prônant une certaine indépendance entre le chercheur et l'objet ou le phénomène étudié (Yin, 1990).

On voit bien, au niveau des outils de collecte des données, qu'il est possible de multiplier les utilisations d'un outil dans des contextes de recherche différents. Les deux principaux problèmes résident alors au niveau du statut de la donnée elle-même et de la position du chercheur par rapport à l'objet de l'étude. L'outil de collecte doit être utilisé par le chercheur de façon à s'assurer que le statut qu'il donne initialement aux informations

collectées est bien conservé par l'outil. L'utilisation de l'outil doit également respecter la position du chercheur par rapport à l'objet ou phénomène étudié. Ce n'est donc pas l'outil lui-même qui doit être rattaché à une situation de recherche particulière mais cette situation qui doit dicter l'utilisation et la mise en oeuvre, par le chercheur, des différents outils disponibles.

Une notion importante est à introduire au delà de l'idée d'interaction entre le chercheur et l'objet ou phénomène étudié : celle de la relation que le chercheur établit entre la réalité qu'il observe et le caractère plus ou moins généralisable de ses résultats. Dans ce contexte se pose le problème de l'échantillonnage qui concerne à la fois les outils qualitatifs et quantitatifs. Là encore le choix de l'outil de collecte des données (qualitatif ou quantitatif) est indépendant de la position du chercheur quant à la généralisation possible de ses résultats. En effet, le point principal concerne avant tout l'échantillonnage statistique (caractère représentatif de l'échantillon) lorsque les résultats sont extrapolés à la réalité dans sa globalité, ou au contraire l'échantillonnage analytique (le choix des sources de données en fonction des objectifs de l'étude) lorsque les résultats ne sont pas extrapolés au delà de la situation de l'étude (Yin, 1990).

3 - La relation entre la théorie et les observations empiriques :

Trois positions se distinguent selon que la théorie précède ou non l'expérience empirique ou que les deux interagissent dans la construction des connaissances. Les outils alors mobilisés sont très divers, allant du traitement (ou de l'organisation) des informations recueillies à leur analyse.

Dans les recherches de type hypothético-déductive (la théorie précède l'expérience empirique), il est souvent recommandé au chercheur d'utiliser des données d'expérimentation pour tester les hypothèses. En effet, l'expérimentation est le moyen privilégié de prouver qu'une variable quelconque est la cause d'une autre variable. L'enjeu crucial réside alors dans la maîtrise des sources de variations autres que celles que l'on souhaite mesurer. Toutefois, il est difficile, voire impossible de contrôler toutes les variables. Ainsi, le chercheur se contente-t-il de contrôler uniquement les variables qu'il estime importantes. Il peut également procéder par affectation aléatoire des unités d'expériences (individus ou objets soumis à l'expérimentation). Cette randomisation lui permet alors d'écarter la plupart des explications alternatives (Cook et Campbell, 1979). Toutefois, même dans ce dernier cas, il est plus facile de procéder à la randomisation d'objets que d'individus, de groupes sociaux ou encore d'organisations. Il est en outre plus difficile de procéder à une répartition aléatoire sur le terrain d'une recherche qu'en laboratoire. Pour ces différentes raisons, le chercheur en management est plus souvent en situation de quasi-expérimentation (Campbell et Stanley, 1966). La quasi-expérimentation répond alors à deux frustrations du chercheur : une réticence croissante à se contenter d'études expérimentales en laboratoire, qui se révèlent souvent d'une pertinence théorique et pratique limitée et une insatisfaction concernant les méthodes non expérimentales lorsqu'il s'agit de procéder à des inférences causales.

Malgré ses limites, l'expérimentation n'en reste pas moins un outil intéressant à mettre en oeuvre au sein de recherches utilisant une démarche autre qu'hypothético-déductive.

Ainsi, H. Garfinkel (Cité par Muccielli, 1996) a-t-il recours à une expérimentation pour analyser la façon dont les individus comprennent et interprètent des échanges verbaux ou des situations sociales en général. Sans poser au préalable d'hypothèse quant à la réaction des étudiants, il leur demande de poser dix questions concernant un problème donné auquel ils sont confrontés. L'expérimentateur fournit ensuite les réponses "oui" ou "non" de façon aléatoire aux questions des étudiants. Le résultat montre que, bien que les réponses soient aléatoires, les étudiants entendent les réponses de l'expérimentateur comme des réponses pertinentes, même lorsqu'ils sont surpris par certaines d'entre elles. Ils reconstruisent alors un sens logique à partir des nouveaux éléments que les réponses semblent leur fournir. Dans ce cas, l'expérimentation permet au chercheur de s'assurer que les réponses données aux questions n'ont pas de sens (puisqu'elles sont données de façon aléatoire). Il est probable qu'une étude ethnographique n'aurait pas fourni les mêmes résultats, puisqu'en situation normale, le répondant cherche toujours à donner une réponse cohérente par rapport à la question posée.

Si l'expérimentation peut être mobilisée dans des recherches non hypothético-inductive, il en est de même pour les outils quantitatifs d'analyse causale (analyse de régression, équations structurelles, analyse des cheminements, analyse de la variance, etc.). En effet, bien souvent, de tels outils sont préconisés pour tester un modèle préalablement construit à l'aide de la théorie. Ainsi, le chercheur bâtit un modèle qu'il teste sur des données empiriques. Que les résultats du test le conduisent à rejeter ou à retenir, avec une certaine marge d'erreur, le modèle en question, aucune autre action n'est prévue. Cette utilisation des méthodes statistiques explicatives selon une approche purement confirmatoire est, en pratique très peu utilisée par les chercheurs. En effet, le plus souvent, de telles méthodes sont mobilisées dans des démarches de comparaison (alternative models) ou de "génération" de modèles (models generation). Dans le premier cas, le chercheur dispose de plusieurs modèles alternatifs qu'il évalue sur le même jeu de données empiriques, pour retenir le meilleur modèle. Dans le second cas, le chercheur commence avec un modèle déterminé, le teste sur un jeu de données pertinentes, puis l'affine (en particulier, en éliminant les relations non significatives et en ajoutant des relations significatives préalablement omises). C'est ainsi que le chercheur teste et améliore de façon itérative le modèle pour parvenir à une version satisfaisante (Aaker et Bagozzi, 1979). Quelle que soit la démarche suivie, (confirmation, comparaison ou génération), l'utilisation de telles méthodes explicatives suppose de disposer de modèle plus ou moins finalisés. Si dans une démarche de type déductive, le chercheur s'appuie sur les théories existantes pour élaborer les modèles à tester, il peut très bien adopter une démarche purement inductive pour faire émerger de données empiriques les variables et relations entre variables. Toutefois, si, toujours dans une démarche inductive, le chercheur souhaite aller plus loin que la simple mise en évidence de relations entre variables et démontrer la causalité, il doit alors confronter les résultats (à savoir le modèle mis en évidence) avec la théorie existante afin de valider la causalité. En effet la mise en évidence d'une relation statistiquement significative par une méthode quantitative explicative n'équivaut pas à démontrer la causalité. De même, dans une approche abductive, l'outil quantitatif peut être mobilisé pour confronter le modèle issu de la première phase de la recherche (élaboration du modèle à partir des données du terrain complété) à d'autres situations (principe de la généralisation statistique) ou à des situations considérées comme proches (principe de la généralisation analytique).

Les outils qualitatifs, bien que préconisés dans le cadre de recherches abductives ou inductives, peuvent également être mobilisés lors du test d'un modèle ou de propositions (approche hypothético-déductive). En effet, il existe des situations dans lesquelles les données résultant d'entretiens ou de documents sont insuffisantes pour utiliser des outils quantitatifs. Dans ce cas le chercheur établit une règle de décision lui permettant de déterminer quand il doit infirmer ou corroborer une hypothèse à partir d'arguments provenant des données recueillies. Pour faciliter la détermination de la règle de décision, le chercheur s'appuie sur la nature des hypothèses. Celles-ci peuvent être considérées comme soit purement confirmables, soit purement réfutables ou encore à la fois confirmable et réfutable (Zaltman, Pinson, et Angelmar, 1973).

La plupart des recherches s'inscrivant dans une démarche inductive (non démonstrative), hypothético-inductive ou encore constructive sont confrontées au problème de la condensation et du traitement de l'information de base. En effet, ces dernières sont en générale très nombreuses et pas toujours directement liées au phénomène étudié. Le chercheur doit alors, avant de procéder à leur analyse, condenser ces informations (Miles et Huberman, 1991). Cette condensation qui vise à regrouper, simplifier, voire transformer les données brutes (principe de conceptualisation) est le plus souvent réalisée par l'intermédiaire d'outils d'analyse de contenu (compte tenu des sources des données : entretiens, observations, documents, etc.). Or ces outils font souvent appel à des techniques quantitatives de façon intuitive. Miles et Huberman (1991) proposent par exemple des tactiques de comptage, de regroupement, de subdivision, d'établissement de relation entre le général et le particulier, et de factorisation pour effectuer le passage de la donnée brute au concept (procédure de codage). Glaser et Strauss (1967) ont, quant à eux, mis au point une tactique plus "structurée" de codage ouvert (pour passer des données de base aux concepts) ou de codage axial (pour établir les liens entre les concepts). Ces outils qualitatifs présentent l'inconvénient d'être relativement lourds à mettre en oeuvre surtout lorsqu'ils sont mis en oeuvre pour l'ensemble des données de base. Il existe alors des outils quantitatifs qui permettent au chercheur de systématiser la catégorisation des données de base et la mise en évidence de leurs interrelations. Ainsi, des méthodes d'analyse des données, comme l'analyse des correspondances, l'analyse factorielle ou les analyses typologiques (analyse de classification) constituent des moyens fructueux et très simples d'utilisation permettant de faire émerger des concepts à partir de données empiriques. De même l'analyse d'une matrice de corrélation peut faire émerger des possibilités de liens entre concepts. Toutefois, il est évident que pour mettre en oeuvre de tels outils le chercheur doit disposer de mesures, ce qui suppose un minimum de traitement préalable des données textuelles (codage des données). Par exemple, Francfort, Osty, Sainsaulieu et Uhalde (1995), dans leur étude sur le monde sociaux des entreprises, utilisent des analyses multi-factorielles pour traiter les données issues de plus de 4000 entretiens. Pour faciliter le passage de l'analyse qualitative monographique à la comparaison des études de cas (au nombre de 81), ils procèdent au codage des données recueillies (pour les rendre statistiquement comparables). "L'analyse factoriel fournit alors une lecture synthétique des liens multidimensionnels entre les indicateurs (variables de codage) qui vont ensemble, qui entretiennent des liens structurels forts, exprimant les courants fondamentaux de tension dans une collectivité diverse. Une analyse bien construite dépasse même ce stade pour révéler non pas simplement des liens entre indicateurs mais bien des modèles synthétique, des

“ attitudes ” latentes, qui dépassent chaque indicateur séparé, qui n’est en quelque sorte qu’une résultante d’une cause en amont, cause révélée par un axe factoriel. ” (Francfort, Osty, Sainsaulieu et Uhalde, 1995; 42). Les auteurs utilisent également une méthode de classification ascendante hiérarchique afin de créer différentes typologies qui leur permettront ensuite de caractériser les différents mondes sociaux.

De même que pour les outils de collecte des données, nous constatons que le rattachement d’un outil qualitatif ou quantitatif à une démarche de recherche spécifique limite les possibilités de traitement et d’analyse des données et par là même l’étendue des résultats. La mobilisation d’outils de différentes natures (qualitatif et quantitatifs) permet souvent d’enrichir les résultats ou d’aller plus loin dans la démarche de modélisation (notamment procéder à la généralisation statistique ou analytique des résultats). Aussi est-ce la démarche elle-même qui doit dicter l’utilisation des outils.

4 - Les critères de scientificité de la recherche:

Les critères de scientificité de la recherche sont ici abordés en termes d’outils garantissant la généralisation des résultats ou de processus de recherche permettant de construire des connaissances valides mais fortement dépendantes du contexte. A ce niveau on distinguera deux grands ensembles d’outils: les outils quantitatifs analytiques qui permettent d’évaluer et tester un modèle et les méthodes qualitatives qui mettent en oeuvre un processus de recherche complet allant de la collecte des données à la production de connaissances.

Il est facilement admis que les outils statistiques analytiques permettent de garantir la valeur de la connaissance et la généralisation des résultats. Or dans la mise en oeuvre même de ces outils plusieurs problèmes susceptibles de se poser au chercheur, peuvent introduire des biais. Le premier fait référence à la spécification du modèle lui-même. Ainsi, il existe en modélisation quantitative deux types de modèles complémentaires : un modèle de mesure reliant les variables latentes à leurs indicateurs de mesure (ou variables observées) et un modèle d’équations structurelles traduisant un ensemble de relations de cause à effet entre des variables latentes ou des variables observées qui ne représentent pas des variables latentes. Or au sein du modèle de mesure plusieurs natures de relations peuvent être identifiées : non directionnelles (simple association), réflexives (la variable latente est la cause de variables observées) ou formatives (la variable latente est déterminée par une combinaison linéaire de variables observées). Il revient alors au chercheur de déterminer, avant l’utilisation de l’outil de modélisation, la nature des relations entre variables latentes et observées. Le chercheur peut s’appuyer entièrement sur la littérature existante afin de limiter, si tel est son objectif, les biais liés à sa propre subjectivité. Le même type de problème se pose lors de l’élaboration du modèle d’équations structurelles. Celui-ci doit en effet déterminer la nature des relations : association simple, causalité simple, causalité réciproque. C’est encore la littérature qui fournit le moyen de limiter l’intervention de la propre subjectivité du chercheur. Un autre problème concerne les conditions d’utilisation des outils analytiques. En effet, en dehors de la taille de l’échantillon relativement importante pour garantir des résultats statistiques fiables, il importe que les données utilisées lors de la modélisation suivent une distribution de loi normale. Or il est difficile dans la réalité d’obtenir de telles données.

Le chercheur est alors amené à “ traiter ” les données brutes afin de pouvoir répondre aux exigences de la modélisation statistique. Ces différents éléments montrent à quel point il faut être rigoureux dans la mise en oeuvre des outils statistiques d'évaluation et de test de modèle. Ainsi si l'outil lui-même peut être qualifié de scientifique, la façon dont il est utilisé au sein des recherches ne l'est pas toujours. Pourtant, comme nous l'avons vu dans la section précédente, de tels outils peuvent être utiles dans la phase finale de test d'un modèle élaboré en suivant une démarche qualitative. Ils permettent en effet de conclure plus facilement à la possible généralisation statistique ou analytique dudit modèle.

A l'inverse des outils quantitatifs, il est souvent reproché aux méthodes qualitatives leur caractère intuitif, leur manque de rigueur et leur fort ancrage dans le contexte d'étude (Yin, 1990). De nombreux auteurs se défendent de tels préjugés en élaborant de véritables stratégies de recherche permettant de structurer la collecte, la condensation et l'analyse des données. De telles stratégies garantissent le caractère reproductible des résultats. Ils se défendent ainsi de produire des résultats statistiquement généralisables tout en assurant la crédibilité de leur recherche. Par exemple, Strauss et Corbin (1990, 24) définissent la théorie enracinée comme “ une méthode de recherche qualitative qui utilise un ensemble systématique de procédures afin de développer de façon inductive une théorie enracinée dans un phénomène ”. Ils précisent ensuite que, ne s'inscrivant pas dans une démarche de généralisation statistique, il importe alors de redéfinir les critères classiques d'évaluation d'une recherche (Cf. première section, paragraphe 4). De l'autre côté, Miles et Huberman (1991) présentent leur démarche de recherche comme étant composée de trois flux d'activités : la condensation des données (sélection, centration, simplification, abstraction et transformation des données brutes), la présentation des données (assemblage organisé d'informations qui permettent de tirer des conclusions et de passer à l'action) et l'élaboration et la vérification de conclusions (noter les régularités, les schémas, les explications, les configurations, etc. mais aussi tester les significations quant à leur plausibilité, leur solidité, leur confirmabilité, en un mot leur validité).

Si les démarches développées par ces auteurs leur permettent de garantir la crédibilité de leur recherche, il n'en reste pas moins qu'elles pourraient gagner à étendre plus largement la portée de leurs résultats. Si les auteurs mettent en avant le caractère transférable des résultats, dans la pratique le véritable transfert est peu souvent réalisé. Or comme le met en évidence Larsson (1993), l'analyse qualitative si elle permet d'approfondir le cas, gagnerait à être complétée par une analyse quantitative portant sur de nombreux cas. Cette dernière analyse permettrait notamment de mettre l'accent sur des schémas transversaux à de multiples cas, sur les cas déviants. Il limiterait également les biais liés au choix initial du cas, etc. Larsson (1993) propose alors une démarche dont le point de départ concerne la sélection d'un groupe d'études de cas relevant de la question de recherche. Ces cas sont codés selon un schéma qui permet de passer de la description qualitative à des variables quantitatives. Il importe d'utiliser plusieurs codeurs pour procéder au codage des cas et de mesurer la fiabilité inter-codage. Cette procédure terminée, il est alors possible de passer à l'analyse statistique de données codées. Ce type de démarche est celle retenue dans l'étude des processus de prise de décision non structurés réalisée par Mintzberg, Raisinghani et Théoret (1976). On pourrait également envisager que cette stratégie de systématisation et de généralisation de l'analyse soit

précédée d'une étude plus approfondie d'un unique cas visant à faire émerger un schéma général qui serait réévalué en fonction des résultats de l'analyse quantitative.

Conclusion :

Les développements précédents mettent en évidence deux éléments importants que chaque chercheur devrait prendre en considération avant de s'engager dans une étude quelconque. Tout d'abord, il existe de nombreuses façons de faire de la recherche si l'on se réfère à la diversité du statut des données, des modes de collecte de ces données, de la relation entre la théorie et les observations empiriques et des critères de scientificité de la recherche. Toutefois, bien souvent le chercheur s'enferme dans un paradigme donné (de type positiviste, constructiviste ou encore interprétatif), procède à des associations parfois trop rapides entre notamment la démarche et le statut des données ou entre la démarche et les critères de scientificité de la recherche. Ces associations l'obligent alors à rattacher certains outils à certaines situations de recherche et limitent par conséquent l'utilisation desdits outils. Ensuite, comme il a été montré dans la seconde section, la position du chercheur selon les différents continuums ne doit pas lui dicter le choix de la nature de l'outil (qualitative ou quantitative) mais la façon dont il va mettre en œuvre cet outil. En raisonnant ainsi le chercheur augmente le nombre d'outils susceptibles d'être mobilisés au sein de sa recherche.

Cependant, quel que soit son choix en matière d'outils, le chercheur doit toujours garder à l'esprit deux questions fondamentales :

- quel est le statut des résultats mis en évidence ;
- quelle est la contribution de la recherche en matière de connaissances pouvant être mises en pratique.

La réponse à la première question est fortement liée à la position du chercheur selon le premier continuum : le statut des données et notamment le caractère déterminé ou construit de la réalité. Ainsi, comme on l'a vu en première partie, à gauche du continuum, les résultats de la recherche font office de loi (recherche de régularités). Plus on s'éloigne vers la droite, plus les résultats tendent à mettre en évidence les marges de manoeuvre des acteurs par rapport à des lois externes qu'ils ne maîtrisent pas. A l'extrême droite, les résultats de la recherche montrent comment la connaissance (ou la réalité) se construit quotidiennement. La réponse à la seconde question est, quant à elle, dépendante de la position du chercheur selon le dernier continuum : critère de scientificité de la recherche, plus particulièrement le caractère répliquable ou non des résultats. Ainsi s'opposent des recherches dont les résultats sont *a priori* généralisables et des recherches dont les résultats sont fortement ancrés dans un contexte local. Entre les deux, les résultats de recherche, s'ils ne sont pas généralisables quelle que soit la situation, peuvent tout du moins être étendus à des contextes présentant des caractéristiques proches de celles du contexte dans lequel ils ont été produits. La possibilité d'application des résultats à d'autres situations s'effectue donc en fonction des similitudes entre lesdites situations. Ensuite, il a été montré que la plupart des outils, qu'ils soient qualitatifs ou quantitatifs, présentent certes de nombreux avantages mais restent toutefois limités dans leur mise en œuvre (Cf. les conditions d'applications) ou au niveau des résultats qu'ils fournissent. Ainsi, c'est en combinant l'utilisation de ces différents outils que le chercheur peut alors accroître la portée de ses résultats et garantir la qualité intrinsèque de sa recherche.

Par cette position nous rejoignons ici l'idée développée par Martinet (1990 :23) selon laquelle: " Admettons plutôt le pluralisme méthodologique contrôlé - aucune méthode n'a *a priori*, le monopole de la rigueur et de la raison - qui veille au travail conceptuel, à l'explication de ses présupposés, à la pertinence, à la cohérence et à l'efficacité des modélisations, à la lisibilité des cheminements entre termes théoriques et termes empiriques, à la communicabilité des énoncés... ". A cela, il importe d'ajouter que l'intérêt même d'une recherche est de produire des connaissances actionnables (Argyris, 1995), à savoir des connaissances qui outre le fait qu'elles soient susceptibles de fournir des conseils, soient également en mesure de produire des réponses concrètes aux problèmes complexes auxquels sont confrontés les dirigeants. Ainsi, les résultats des recherches devraient pouvoir être accessibles sous une forme qui permette leur appropriation par les dirigeants d'entreprise (Chanal, Lesca, Martinet, 1996).

Bibliographie:

- Aaker, D.A. et R.P. Bagozzi (1979), Unobservable Variables in Structural Equation Model with an Application in Industrial Selling. *Journal of Marketing Research*, 16, 147-158.
- Adler, Patricia A., et Peter Adler, (1994), "Observational Techniques", dans *Handbook of Qualitative Research*, by Norman K. Denzin et Yvonna S. Lincoln, Sage Publications ; 377-391.
- Argyris, Chris, (1995), *Savoir pour agir : Surmonter les obstacles à l'apprentissage organisationnel*, InterEditions, Paris.
- Avenier Marie-José, (1989), "Méthodes de terrain et recherche en management stratégique", *Economies et Sociétés*, N°14, 199-218.
- Barley, Stephen R., (1990), "Images of Imaging : Notes on Doing Longitudinal Field Work", *Organization Science*, Vol 1, N° 3 ; 220-247.
- Berger, Peter, et Thomas Luckmann, (1996), *La construction sociale de la réalité*, Collection Sociétés, Paris, Editions Méridiens Klincksieck.
- Blaug, M., (1982), *La Méthodologie Economique*, Ed Economica, Paris.
- Campbell D.T. et J.C. Stanley (1966), *Experimental and quasi-experimental designs for research*. Chicago :Rand McNally College Publishing Company.
- Chalmers, Alan F., (1987), *Qu'est-ce que la science? Popper, Kuhn, Lakatos, Feyerabend*, Editions La Découverte, Paris.
- Chanal, Valerie, Humber Lesca et Alain-Charles Martinet, (1996), "Recherche ingénierique et connaissances procédurales en sciences de gestion: réflexions épistémologiques et méthodologiques", *Revue Française de Gestion*.
- Cook T.D. et D.T. Campbell (1979), *Quasi-experimentation. Design and Analysis issues for field settings*. Boston :Houghton Mifflin Company.
- Crozier, Michel et Erhard Friedberg, (1977), *L'acteur et le système : les contraintes de l'action collective*, Editions du Seuil, Paris.
- Delruelles-Vosswinkel, (1980) "Quatre moments dans l'analyse sociologique : les techniques, les méthodes, les théories à moyenne portée, les théories générales", dans *Revue de l'institut de Sociologie*, Ed. De l'Université de Bruxelles.
- Denzin, Norman K. et Yvonna S. Lincoln, (1994) "Entering the Field of Qualitative Research", in *Handbook of Qualitative Research*, by Norman K. Denzin et Yvonna S. Lincoln, Sage Publications ; 1-17.
- Durkheim, Emile, *Les règles de la méthode sociologique*, Paris, Quadrige / Presses Universitaires de France, 1987,
- Francfort, Isabelle, Florence Osty, Renaud Sainsaulieu et Marc Uhalde, *Les mondes sociaux de l'entreprise*, ed Desclée de Brouwer, collection Sociologie Economique, Paris, 1995
- Girod, Martine et Véronique Perret, (1997), "Le problème des critères de validité de la connaissance dans les épistémologies constructivistes: une solution pragmatique?", *Conférence Constructivisme et Sciences de gestion - Lille, 23 Octobre 1997*.
- Glaser, Barney et Anselm L. Strauss, (1967), *The discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*, Aldine de Grueter, New York.
- Hannan, Michael T. et John Freeman, (1977), "The Population Ecology of Organizations", *American Journal of Sociology*, Vol 82, N°5 ; 929-964.
- Kirk, Jerome et Marc L. Miller, (1986), *Reliability and Validity in Qualitative Research*, CA : Sage, Newbury Park.

- Koenig, Gérard, (1993), “ Production de la connaissance et constitution de pratiques organisationnelles ”, *Revue de Gestion des Ressources Humaines* ; 4-17.
- Larsson, Rikard, (1993), “ Case survey methodology: quantitative analysis of patterns across case study ”, *Academy of Management Journal*, Vol 36, N°6, 1515-1546.
- Le Moigne, Jean Louis, (1990a), *La modélisation des systèmes complexes*, Edition Dunod, Bordas, Paris.
- Le Moigne, Jean Louis, (1990b), “ Epistémologies constructivistes et sciences de l’organisation ”, dans *Epistémologie et Sciences de Gestion*, Coordonné par Alain - Charles Martinet, Ed Economica, Paris ; 81-140.
- Lincoln, Yvonna S. et Norman Denzin, (1985), *Naturalistic Inquiry*, Beverly Hills, Sage Publications.
- March, James G., (1981), “ Footnotes to Organizational Change ”, *Administrative Science Quarterly*, Vol 26, 563-577.
- Martinet, Alain - Charles, (1990), “ Grandes questions épistémologiques et sciences de gestion ”, dans *Epistémologie et Sciences de Gestion*, Coordonné par Alain - Charles Martinet, Ed Economica, Paris ; 9-29.
- Mc Kelvey, Bill, (1997), “ Quasi-natural Organization Science ”, *Organization Science*, Vol 8, N°4, 352-380.
- Miles M.B. et A.M. Huberman, (1991), *Analyse des données qualitatives : Recueil de nouvelles méthodes*, De Boeck Université.
- Mintzberg, Henry, Duru Raisinhani et André Theoret, (1976), “ The Structure of Unstructured Decision Processes ”, *Administrative Science Quarterly*, Vol 21 ; 246-275.
- Morand, Bernard, (1995), “ Statut épistémologique des modèles dans la conception des systèmes d’information ”, *Ingénierie des systèmes d’information*, Vol 3, N°5, 665-700.
- Mucchielli, Alex, (1996), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*, Editions Armand Colin.
- Pettigrew, Andrew M., (1985), *The Awakening Giant : Continuity and Change in ICI*, Blackwell ed, Oxford.
- Piaget, Jean, (1970), *Epistémologie des sciences de l’homme*, Editions Gallimard, Paris.
- Popper, Karl R., *La logique de la découverte scientifique*, Editions Payot, Paris, 1984
- Pourtois, Jean-Pierre et Huguette Desmet, (1988), *Epistémologie et instrumentation en sciences humaines*, Pierre Mardaga Editeur, Liège Bruxelles.
- Strauss, Anselm, et Juliet Corbin, (1990), *Basics of Qualitative Research: Grounded theory procedures and techniques*, Sage Publications.
- Von Glasersfeld, Ernst, “ Introduction à un constructivisme radical, dans *L’invention de la réalité: comment savons-nous ce que nous croyons savoir? Contributions au constructivisme*, dirigé par Paul Watzlawick, Editions du Seuil, Paris, 1988.
- Watzlawick, Paul, “ Effet ou Cause ” et “ Les prédictions qui se vérifient d’elles-mêmes ”, dans *L’invention de la réalité: comment savons-nous ce que nous croyons savoir? Contributions au constructivisme*, dirigé par Paul Watzlawick, Editions du Seuil, Paris, 1988.
- Watzlawick, Paul, John Weakland et Richard Fisch, (1975), *Changements : Paradoxes et psychothérapie*, Editions du Seuil, Paris.
- Yin, Robert K, (1990), *Case Study Research : Design and Methods*, Applied Social Research Methods series, Vol 5, CA : Sage, Newbury Park.
- Zaltman, C., C. Pinson, et R. Angelmar, (1973), *Metatheory and Consumer Research*, New York, Holt, Reinhart and Winston.